



SOCAN

Society of Composers, Authors and  
Music Publishers of Canada

Société canadienne des auteurs,  
compositeurs et éditeurs de musique

## LANCEMENT LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE DU QUATRIÈME PRIX ANNUEL DE LA CHANSON ÉCHO PRÉSENTÉ PAR LA SOCAN

**Toronto, 20 août 2009** — La SOCAN (La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) est fière d'annoncer la 4<sup>e</sup> édition annuelle du Prix de la chanson ÉCHO, qui a pour but d'identifier et de rendre honneur à certains des meilleurs auteurs-compositeurs indépendants canadiens.

**Fonctionnement :** Un jury indépendant, composé de dix jurés choisis parmi les personnalités de l'industrie de la musique et représentant les différentes régions et genres de musique, a mis en nomination un total de 30 chansons. Le jury choisit par la suite cinq chansons finalistes, en utilisant un système de points. Par la suite le public pourra désigner sa chanson favorite en votant pendant une période de 30 jours débutant le 1<sup>er</sup> septembre sur le site du Prix Écho de la chanson, [www.prixecho.ca](http://www.prixecho.ca). L'auteur ou les auteurs de la chanson gagnante reçoivent un prix de 5000\$.

**Les gagnants des années passées :** Les gagnants de la dernière édition furent Louis-Jean Cormier et François Lafontaine de Karkwa pour « Oublie pas ». Catherine Leduc a gagné en 2007 pour « L'ours » et Ève Cournoyer a remporté le prix en 2006 pour sa chanson « Tout arrive ».

### Les membres du jury sont :

Cynthia Bellemare – SOPREF  
Patrice Caron – M pour Montréal  
Sébastien Charest - GAMIQ  
Mathieu Francoeur - CIBL  
Philippe Renault – Zik.ca  
Jean-Robert Bisailon - YouYou  
Vincent Martineau – Radio-Canada  
Alexandre Courteau - Bande à part  
Sylvie Courtemanche – Les Francouvertes  
Mathieu-Gilles Lanciault – Cirque du Soleil

Les cinq chansons seront en ligne sur le site [prixecho.ca](http://prixecho.ca) du 1<sup>er</sup> au 29 septembre.

« Le Prix de la chanson ÉCHO est conçu pour mettre en lumière le talent d'auteurs-compositeurs de la relève qui pourraient ne pas voir leur talent reconnu autrement à cette étape de leur carrière, a déclaré France Lafleur, vice-présidente, Service des membres à la SOCAN. C'est également une occasion pour la SOCAN de se faire connaître à ses futurs membres. Nos membres ont une grande importance pour nous et nous cherchons continuellement à lancer de nouvelles initiatives afin d'améliorer les services que nous leur offrons. »

Le ECHO Songwriting Prize, qui célèbre le talent des auteurs-compositeurs anglophones de la relève, est lancé en même temps.

...suite p. 2



**Au sujet de la SOCAN :**

À la SOCAN, nous comprenons que l'industrie musicale canadienne ne peut être plus forte que la somme des forces qui l'entoure. Nous sommes fiers de jouer un rôle d'avant-garde et de collaborer avec d'autres organisations pour assurer le bien-être à long terme de nos membres et de l'industrie musicale canadienne dans son ensemble. La SOCAN est l'organisation canadienne de gestion collective des droits d'auteur qui administre la communication et l'exécution des œuvres musicales. Son rôle est de gérer ces droits au nom de ses membres (compositeurs, paroliers, auteurs-compositeurs et leurs éditeurs), ainsi que ceux des membres de ses organisations affiliées internationales, en émettant des licences pour l'utilisation de leur musique au Canada. Les sommes perçues sont distribuées à ses membres et aux organisations affiliées internationales sous forme de redevances. La SOCAN distribue également à ses membres les redevances qu'elle reçoit des organisations affiliées internationales pour l'utilisation de leur musique à travers le monde. La SOCAN a des bureaux à Toronto, Montréal, Vancouver, Edmonton et Dartmouth.

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter : Bill Wilson, spécialiste principal en communications et marketing et chargé de projets, Communications & Marketing, SOCAN, Tél. (416) 445-8700, poste 784 / courriel : [wilsonb@socan.ca](mailto:wilsonb@socan.ca)